

Communiqué de presse

Suite aux communiqués de presse de l'UNPT de ces derniers jours concernant la revalorisation des prix des contrats, FEDEPOM souhaiterait apporter quelques compléments d'information.

Le contrat entre un producteur et une structure de commercialisation représente avant tout un partenariat à moyen et long terme entre des professionnels soucieux de pérenniser les fruits de leur travail quotidien.

FEDEPOM tient ainsi à rappeler que le contrat permet de structurer la filière de la pomme de terre de consommation afin que chaque contractant profite de résultats positifs quelque soit le statut de la campagne et tout en limitant ses risques. Ainsi, le contrat peut permettre par exemple au producteur :

- De disposer de plants certifiés de variétés intéressantes financièrement qu'il n'aurait peut être pas obtenu individuellement auprès de collecteurs.
- De disposer d'un revenu garanti quel que soit la campagne et cela d'une année sur l'autre
- D'être moins sujet aux aléas du marché
- De pouvoir construire une stratégie d'exploitation agricole à plus long terme
- De disposer d'un débouché favorable à la valorisation du produit auprès du consommateur final
- Etc.

Cependant, une campagne comme le secteur connaît aujourd'hui ne peut et ne doit pas servir de référence à la fixation d'un taux d'augmentation des prix des contrats tel que le préconise l'Union des Producteurs. Même si FEDEPOM peut comprendre le souhait de l'ensemble de la production d'accroître le prix des contrats, FEDEPOM ne saurait interférer dans des négociations propres à chaque producteur et à chaque structure commerciale du fait qu'il existe au moins autant de contrats que d'opérateurs commerciaux. FEDEPOM demeure ainsi confiant dans une négociation raisonnée des contrats entre contractants sans aucune intervention extérieure.

FEDEPOM réitère enfin son souhait de voir se développer une politique de contractualisation intelligente, seul moyen d'offrir toute l'année un produit de qualité au prix le plus juste au consommateur mais également à l'ensemble de la filière.